

## 2.1 – Renforcer la résilience et l’adaptation de la Ville au changement climatique



### IDENTIFIER ET METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS POUR MIEUX ANTICIPER ET SURMONTER LES CRISES À VENIR

#### Ambition

##### Objectif stratégique

Mieux préparer la Ville et ses usagers aux crises actuelles et à venir.

##### Objectifs opérationnels

Réaliser une étude prospective sur les conséquences des effets du changement climatique sur la ville, ses infrastructures, son organisation.

Mettre en place un plan d’actions pour renforcer la résilience et l’adaptation de la ville et ses usagers.

#### Contribution DE L’ACTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Pilotage

##### PILOTE DE L’ACTION

Hygiène et Sécurité

##### PARTENAIRES INTERNES

Services concernés

##### PARTENAIRES EXTERNES

Acteurs publics (État, CAPB, région), acteurs économiques, SDIS 64, associations, citoyens, etc.

## Éléments DE CONTEXTE

Le dérèglement climatique s'accompagne d'un nombre croissant d'événements climatiques extrêmes dont une des caractéristiques est l'imprévisibilité. Bayonne a récemment été affecté par plusieurs crues et inondations, ainsi que par des vagues de chaleur et des sécheresses. D'autres stress chroniques et chocs, d'origine énergétique, géopolitique, économique, industrielle ou sociale, peuvent

survenir à tout instant. La résilience vise à anticiper et atténuer ces chocs, à s'y adapter et à se transformer pour réduire ses vulnérabilités.

## Articulation AVEC LES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

Dans le Plan Climat :

- Fiche 1.4 Prévenir et gérer les risques d'inondation et développer la culture du risque.
- Fiche 1.5 Développer une culture des risques sanitaires, basée sur l'observation et la prévention.
- Fiche 1.6 Structurer un conseil scientifique local dédié à la biodiversité et aux effets du changement climatique.

Dans le SAGE Adour-Aval :

- D2 Prendre en compte durablement l'eau et ses risques dans l'aménagement du territoire.
- E3 Gérer les inondations de manière raisonnée et limiter le risque.
- F2 Adopter une vision prospective prenant en compte le changement climatique.

Dans le Plan de Mobilité du Pays basque :

- T.V.3.a Territorialiser et déployer des stratégies d'adaptation pour anticiper et prévenir les risques liés aux changements climatiques.

## Descriptif DE L'ACTION

La Ville entend mobiliser des moyens pour adopter une vision prospective qui prenne en compte les effets du changement climatique sur la ville et ses habitants. Il s'agira de réaliser une étude sur les conséquences des effets du changement climatique à horizon 2050 et 2100 sur 3 volets : inondations, sécheresse, canicule.

Elle se décomposera de la façon suivante :

- Élaborer une analyse de vulnérabilités du territoire bayonnais en réalisant un état des lieux des forces et faiblesses. Les conséquences en matière de ressources alimentaire, énergétique, en eau, les risques sanitaires, environnementaux, sociaux, les conséquences en matière d'infrastructures (résistance des matériaux, mobilité), et la capacité de la ville à s'adapter à ces changements seront analysés. Il sera important de conduire une réflexion par échelles pour aller au plus près du citoyen.
- Définir une stratégie ou un document cadre qui fixera les grands objectifs de résilience.
- Élaborer un plan d'actions qui déclinera opérationnellement les objectifs de résilience.

Un budget alloué à la résilience devra être évalué et des outils de suivi et d'évaluation des actions et de leurs retombées définis.

## Coûts

Les coûts de la mise en œuvre de cette action sont estimés à 40 k€.

## Indicateurs

### DE RÉALISATION :

- Adoption du plan d'action Résilience

### D'IMPACT :

- À préciser

